

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 1^{er} JUILLET 2010

L'an deux mille dix, le premier juillet à 21 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Didier DAGONET, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Didier DAGONET, Maire,
Messieurs Gérard WAGENTRUTZ et Claude POUILLART, Adjointes au Maire,
Mesdames Christelle BRUNETTI, Maria FERNANDES arrivée à 21h15, Messieurs Jacques CORMERY et Régis ROUSSEAU-CAFFIER.

ETAIENT ABSENTS : Monsieur Bertrand VERGNAUD, Monsieur Patrice GLANDIERES ayant donné pouvoir à Monsieur Didier DAGONET,

LA SEANCE EST OUVERTE A 21 HEURES 05

1 - Nomination du Secrétaire de séance

Monsieur le Maire demande à Monsieur Claude POUILLART d'être secrétaire de séance ce dernier accepte,

Le Conseil Municipal accepte **à l'unanimité,**
Monsieur Claude POUILLART comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire prend la parole et informe les membres du Conseil de la démission de Madame Valérie BOUMENDIL de son poste d'adjointe et du Conseil Municipal. Monsieur CORMERY prend la parole et indique qu'il aurait été bien d'en être informé plutôt, il précise qu'un administré lui avait appris cette démission lors de l'exposition de peinture du 19 juin dernier. Monsieur DAGONET précise qu'il avait à plusieurs reprises reçu Madame BOUMENDIL mais qu'il n'a eu la décision écrite en recommandée reçue en Mairie que le 12 juin dernier et qu'il n'était pas nécessaire d'en parler avant d'avoir la certitude de la position de l'intéressée.

2 - Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2010.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'il y a des remarques sur le compte-rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2010.

Monsieur CORMERY indique qu'en questions diverses il a été oublié d'inscrire que pour les champignons, Messieurs DAGONET et VERGNAUD seraient aidés par le père de Madame FERRY.

Aucune autre observation n'étant faite, Monsieur le Maire propose le vote,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
APPROUVE le compte-rendu.

3 - Information sur les décisions du Maire

Décision n°1 du 06 mai 2010 concernant le marché de travaux pour les mesures de perméabilité, essais au double anneau avec le cabinet « Shyigma » pour un montant de 8 000.00 € HT, ce marché faisant partie du groupement de commande avec la commune de Chauvry.

Décision n°2 du 14 mai 2010 pour le contrat annuel d'entretien des espaces verts de la commune avec l'entreprise « L'Écureuil du Jardin » pour un montant de 11 448.32 € HT.

Décision n°3 du 1^{er} juin 2010 Avenant n°1 au Marché de travaux concernant l'étude de faisabilité d'infiltration avec le bureau d'étude « Guigues » pour un montant de 2 000.00 € HT, ce marché faisant partie du groupement de commande avec la commune de Chauvry.

Décision n°4 du 1^{er} juin 2010 concernant l'aménagement du terrain communal avec l'entreprise MYRH TP pour un montant de 21 275.00 € HT.

Monsieur Cormery prend la parole et explique qu'il est surpris de l'aménagement du terrain car au départ cela n'était pas prévu et qu'il n'a pas vu la commission des travaux se réunir alors que le montant des travaux est supérieur à 20 000 € sans aucune subvention.

Monsieur le Maire répond que lors des réunions d'orientation budgétaire, il avait été question de ces travaux mais que nous n'avions aucun tarif. Quant à la commission des travaux, elle a été faite avec Messieurs Dagonet et Wagenstrutz, monsieur le Maire précise que dorénavant elle se fera avec tous les membres de ladite commission.

4 - Rapport d'activité 2009 du SIAA

Monsieur Wagenstrutz fait un résumé sur le rapport d'activité du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome. Il précise que plusieurs communes ont été contrôlées sur les réglementations des fosses, d'autres contrôles seront programmés pour les années à venir.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,
PREND ACTE du rapport d'activité 2009 du SIAA.

5 - Adhésion au Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs du Val d'Oise

Monsieur le Maire explique que l'adhésion au Comité est de 0.20 cents par habitant, ce qui pour Béthemont aurait un coût de 87.00 €. Ce qui n'est pas énorme. Ce comité a pour but de promouvoir notre territoire, de mettre en valeur la Vallée de Chauvry, le Sentier des lisières, de notre patrimoine, et par la suite peut-être obtenir des subventions pour le village fleuri ou autre.

A la suite de ces explications, Monsieur le Maire demande s'il y a des questions, puis passe aux votes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

APPROUVE à l'unanimité l'adhésion au Comité Départemental de Tourisme et des Loisirs du Val d'Oise.

6 - Modifications de l'article 13 des Statuts de la Communauté des Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts

Monsieur Cormery explique que la Communauté de Communes a été créée en 2003, et comprend les services sociaux et s'occupe de la sécurité (vidéo surveillance et alarme). Les petites communes ont opté pour la télé-surveillance, cette opération est subventionnée à hauteur de 25 %. Par contre dans les statuts d'origine rien n'avait été marqué, et lors des

demandes de subventions le Préfet l'a notifié, Monsieur Poniatowski à réagit aussitôt en demandant l'intégration dans les statuts de la surveillance (Article 13).

Monsieur le Maire indique également que les travaux vont avoir lieu dès lundi sur les bâtiments de la commune, il s'agira de remplacer les détecteurs défectueux et de changer les codes.

A la suite de ces explications, Monsieur le Maire passe aux votes.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

PREND ACTE des changements effectués à l'article 13 des statuts de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts.

7 - Fixation du prix des repas de la cantine pour l'année scolaire 2010/2011.

Monsieur le Maire indique que notre prestataire de service qui s'occupe des repas n'effectuera pas d'augmentation pour cette année. Les tarifs resteront donc inchangés également pour les familles ; à savoir, Repas enfants 5.10 €, repas personnel communal et enseignants 3.40 €. Les personnes âgées continueront à être desservi par la Communauté de Communes.

A la suite de ces explications, Monsieur le Maire passe aux votes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

APPROUVE les nouveaux tarifs des repas pour l'année scolaire 2010/2011.

8 - Attribution des subventions aux associations

Entre les associations qui ont ou pas fait leur demande ainsi que les nouvelles associations, les subventions sont réparties comme suit :

Association	Subventions 2009	Demande pour 2010	Subventions accordées 2010
Les Amis de Béthemont	610.00	—	—
Secrétaires Généraux	17.00	18.00	18.00
Les Chemins de la Musique	75.00	175.00	100.00
Délégués Départementaux de l'Education Nationale	38.00	30.00	30.00
FNACA	150.00	150.00	150.00
ABC	400.00	—	—
Fête de la Campagne	—	130.00	130.00
ASIMPAD	—	30.45	30.45
TOTAL	1 290.00	533.45	458.45

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution de subventions aux associations d'après le tableau.

9 - Information sur l'accueil périscolaire

Le Conseil est informé que l'IFAC ne poursuivra pas ses prestations pour la rentrée 2010/2011. Monsieur le Maire indique donc que deux recrutements viennent d'être fait pour cet accueil à raison d'un contrat de 18 heures et un second de 22 heures hebdomadaire.

Monsieur le Maire indique également que les tarifs de l'accueil périscolaire ne changent pas pour l'année 2010/2011, à savoir le matin 2.00 € et le soir 5.00 €.

10 - Information sur le R.P.I.

Monsieur le Maire indique les effectifs pour la rentrée scolaire, répartis comme suit :

A l'école de Béthemont ; en maternelle 20 enfants, en classe de CP et CE1 : 18 à 19 enfants.

A l'école de Chauvry en classe de CE2, CM1 et CM2 : 20 enfants.

Soit un total de 58 à 59 enfants sur l'ensemble du syndicat. Monsieur le Maire précise également que l'enseignante de Chauvry nous quitte et sera remplacée par Madame PIEL Véronique.

Monsieur le Maire indique que suite à une demande des enseignantes, divers travaux vont être effectués cet été (installation d'anti-pince doigt, la réfection de sol de la cantine, peinture dans le couloir de la maternelle).

11- Information concernant le personnel communal

Monsieur le Maire indique que cette année la commune a employé une personne pour aider à la cantine et au ménage de l'école et de la Mairie, il précise que pour ce poste 3 candidatures ont été reçues en Mairie et précise que la personne actuellement en poste n'a pas postulé. Il précise que la personne qui a été retenue est une habitante de Béthemont qui à l'habitude des enfants.

Monsieur Wagentrutz indique qu'il faudrait faire une réunion employés communaux en septembre afin de mettre certaines choses au clair.

Monsieur Pouillart indique qu'il est prêt à passer le vernis sur le préau de l'école pour éviter qu'il ne s'abîme, Monsieur Wagentrutz indique que cela fait partie de l'entretien des bâtiments et que quelqu'un est là pour le faire. Monsieur le Maire indique que ça peut être une opération comme le fleurissement du village basé sur le bénévolat.

12- Questions diverses

- Fête de la campagne, présentation de la plaquette par Monsieur le Maire.
- Monsieur le Maire informe le Conseil du Plan canicule et demande à Monsieur Pouillart s'il peut être l'interlocuteur en cas de canicule. Monsieur Pouillart accepte.
- Monsieur Pouillart parle de la pétition qui est actuellement en route sur la commune pour le Klaxone de la boulangerie et son altercation avec certains riverains, il précise que cette pétition va être déposée à la gendarmerie, en Mairie et à la Boulangerie.
- Monsieur le Maire demande également à chacun de bien vouloir donner les dates de congés au secrétariat afin de savoir qui peut être joignable durant les vacances.

<p>PLUS AUCUNE QUESTION N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR LA SEANCE EST LEVEE A VINGT TROIS HEURES ET 47 MINUTES</p>
